M. l'Orateur: Passons aux questions orales.

QUESTIONS ORALES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LES MOTIFS DU DÉFICIT DE 1972—LES MESURES DE SAUVEGARDE

M. Terry O'Connor (Halton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme nous avons appris hier que nos échanges commerciaux avec les États-Unis, pour ce qui est de l'automobile et des pièces, auraient accusé un déficit de 100 millions de dollars en 1972, le ministre expliquerait-il à la Chambre les raisons de ce déficit et, en outre, lui dirait-il s'il s'agit d'un phénomène temporaire ou du début d'une nouvelle tendance?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, Statistique Canada a publié les chiffres aujourd'hui. Il ne s'agit pas de 100 millions de dollars mais plutôt de 41 millions de déficit au compte commercial. Cela renverse notre position de l'an dernier où, d'après nos chiffres, le même compte présentait un surplus d'un peu moins de 200 millions de dollars. A mon avis, il faut s'attendre à des fluctuations de la balance commerciale qui a trait à l'accord sur l'automobile. Je ne vois pas qu'il y ait matière à urgence ou raison d'être pris de panique pour l'instant.

• (1440)

M. O'Connor: Comme on est passé d'un excédent de 200 millions de dollars à un déficit de 140 ou 100 millions, le ministre est-il sûr que tous les fabricants d'automobiles du Canada, en 1972, se sont rigoureusement conformés à la proportion entre la production et les ventes et aux garanties relatives à la valeur canadienne ajoutée, contenues dans l'Accord canado-américain sur l'automobile?

M. Gillespie: J'en profite pour signaler que les prétendues garanties ont provoqué, je pense, bien des malentendus. Il s'agissait de mesures transitoires établies au début de l'Accord sur l'automobile et les niveaux actuels dépassent de un milliard ou plus les niveaux de la production transitoire.

M. O'Connor: Je m'excuse, mais le ministre n'a pas répondu à ma question. Est-il persuadé que tous les fabricants d'automobiles et de pièces au Canada se sont rigoureusement conformés aux garanties établies dans l'Accord sur l'automobile?

M. Gillespie: Comme je l'ai signalé—dans une proportion d'au moins un milliard de dollars.

M. O'Connor: La proportion de la production et de l'emploi de tout le marché nord-américain a-t-elle diminué par rapport aux niveaux atteints en 1971? En outre, quelles mesures le gouvernement prend-il pour s'assurer que ces niveaux critiques ne seront pas sensiblement modifiés à l'avenir?

M. Gillespie: En ce qui concerne le rapport entre la production et l'emploi, je vais me renseigner volontiers et donner une réponse au député.

M. A. D. Hales (Wellington): Le ministre insistera-t-il, dans ses négociations avec les États-Unis, pour que les Canadiens puissent acheter des voitures fabriquées au Canada au même prix que paient les Américains pour les voitures canadiennes?

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Les députés se le rappelleront, l'une de mes premières tâches en tant que ministre de l'Industrie et du Commerce, a été de réduire l'écart entre le prix de gros des voitures fabriquées au Canada et des voitures fabriquées aux États-Unis. Les fabricants d'automobiles canadiens m'avaient promis qu'en cas d'augmentation des prix aux États-Unis, il n'y en aurait pas au Canada. Dans la mesure de l'augmentation aux États-Unis, l'écart serait alors réduit. Au moment où j'ai reçu cette promesse, les sociétés américaines réclamaient une hausse de 3 p. 100.

M. Hales: Nous ne demandons pas que l'écart soit réduit. Nous demandons que le prix soit exactement le même.

Des voix: Bravo!

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Ma question supplémentaire se rapporte à la réponse donnée par le ministre il y a un instant. C'était la première fois qu'un ministre de la Couronne reconnaissait publiquement que le gouvernement estime les garanties transitoires. Le ministre préciserait-il dès maintenant que le gouvernement ne considère les garanties de l'Accord sur l'automobile que comme transitoires?

M. Gillespie: Je pense qu'il a été précisé dans le passé que le mot «garantie» n'est pas employé dans l'accord même. Dans l'accord même, on emploie l'expression «dispositions transitoires». Lorsqu'il se reporte aux prétendues garanties, le député songe, sans doute, aux dispositions transitoires, car je ne sache pas que l'accord contienne en outre ce qu'on appelle des garanties.

M. Broadbent: Comme on trouve dans les premiers paragraphes de l'accord la déclaration, signée par les deux gouvernements, que le Canada obtiendrait sa juste part de la production de l'industrie automobile en Amérique du Nord et ensuite l'engagement que le niveau de production du Canada ne tomberait pas au-dessous du niveau atteint en 1964, et comme hier, sauf erreur, les fonctionnaires du Trésor aux États-Unis ont réaffirmé leur désir de voir disparaître particulièrement ces dispositions de l'accord, le ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement du Canada a donné son assentiment?

M. Gillespie: Nous n'avons pas eu d'entretiens avec les États-Unis à la suite des audiences de comité dont le député a parlé. Mais qu'il me soit permis de répéter que l'Accord sur l'automobile, à mon avis, est couronné de succès. Nous croyons qu'il obtient un grand succès aux États-Unis et les résultats actuels dépassent d'un milliard de dollars le niveau prévu dans ces dispositions transitoires.